

Paris, le 31 octobre 2023

FIP NextStage Rendement 2021- Troisième Distribution et prolongation d'un an

(Vous n'avez aucune démarche à effectuer)

Madame, Monsieur,

Vous avez souscrit à des parts A du Fonds d'investissement de proximité (FIP) NextStage Rendement 2021 (FR0011780691) géré par notre société et nous vous remercions de votre confiance.

Le FIP NextStage Rendement 2021 a été constitué en mai 2014. Après une phase d'investissement visant à constituer un portefeuille de sociétés exerçant principalement leurs activités sur une zone géographique préétablie qui comprend les régions Ile de France, Bourgogne, Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur, le fonds est dans une phase de désinvestissement avec pour objectif de céder le solde du portefeuille au mieux des intérêts du fonds et de distribuer le produit de cession aux investisseurs dans les meilleurs délais.

L'équipe de gestion a ainsi cédé sa participation dans la société **Reflectiv**, un spécialiste des films adhésifs décoratifs ou techniques réalisant un multiple sur son investissement initial de 1,48x et **Le Cèdre Rouge**, un distributeur de mobilier et d'objets de décoration pour la maison et le jardin.

Par ailleurs, nous avons cédé, lorsque la situation de marché était favorable, une partie des actions cotées Prologue et Ordissimo.

Les dernières cessions ont permis au FIP de générer suffisamment de liquidités pour pouvoir procéder, **à compter du 31 octobre 2023, à sa troisième distribution d'un montant de 0,07€ brut par part A** qui sera soumis aux prélèvements sociaux.

Pour mémoire, le fonds a déjà réalisé deux distributions, de 0,90€ le 4 octobre 2021 et 0,15€ le 28 juin 2022. Avec cette troisième distribution, le fonds aura rendu **1,12€** pour une valeur nominale de 1€.

Cette distribution ne requiert aucune démarche de votre part.

L'établissement dépositaire de votre FIP, la Société Générale Securities Services, sera en charge de ce versement. Si vous détenez vos parts :

- En nominatif pur (parts conservées chez le dépositaire) : vous recevrez directement un virement sur votre compte ou bien une lettre chèque du dépositaire à condition que votre adresse postale soit à jour et que votre pièce d'identité transmise au moment de la souscription soit en cours de validité.
- En nominatif administré (parts détenues sur votre compte titres personnel) : votre compte titres sera crédité automatiquement par votre organisme financier.

Par ailleurs, nous anticipons que nous ne pourrions pas céder dans de bonnes conditions d'ici la fin d'année 2023 le solde du portefeuille, constitué d'actions peu liquides de 7 sociétés cotées et d'une participation non cotée. Ainsi, dans l'intérêt des porteurs de parts, la société de gestion a **décidé de prolonger la durée de vie de ce fonds d'un an supplémentaire, soit jusqu'au 31 décembre 2024, un an après la date prévue règlementairement.** Notre objectif est de réaliser une dernière distribution au cours de l'année 2024, lorsque le solde du portefeuille aura été cédé et de clôturer le fonds.

La société de gestion ne prélèvera pas de commissions de gestion à compter du 31 décembre 2023.

L'équipe NextStage AM et votre conseiller financier sont à votre écoute pour répondre à vos questions.

En vous remerciant de votre confiance, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Grégoire SENTILHES
Président